INFOS

www.cercle-democratique.org

→ VISITE-APÉRO

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

→ SORTIE D'AUTOMNE DANS LE PIÉMONT

POLITIQUE ET

ices secrets

Le dossier en détail

- VISITE-APÉRO AU CHÂTEAU DE MORGES, « EXPOSITION SUR LES SERVICES SECRETS »
- DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA FIN DE LA GUERRE FROIDE



Golay Immobilier SA Grand-Chêne 2 1003 Lausanne Tél. 021 341 01 01 Fax 021 341 01 00

Case postale 7271 1002 Lausanne Service location: Tél. 021 341 01 10

Conseil immobilier

www.golay-immobilier.ch

• Gérance et rénovation d'immeubles

- Administration de PPE
- Courtage
- Remises de commerces





∰ wiss**Réseau**

BRUXELLES CAFÉ Beldian GREEN

Premier bar-resto belge au ♥ de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 pers.

Ouvertures:

lundi – mardi : 11h à 00h mercredi – jeudi : 11h à 01h

vendredi – samedi : 11h à 02h dimanche : 11h à 00h **Brunch tous les dimanches de 11h à 16h,**

puis cuisine chaude non-stop jusqu'à 22h30

Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne Tél. 021/311.33.01

e-mail: info@bruxellescafe.ch - www.bruxellescafe.ch



| N F O S N° 3 | Août 2013



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne Place de la Riponne 1 1005 Lausanne Tél. 021320 80 21 Fax 021320 60 86 CCP 10-763-3 www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux Alexandre Moret info@sfxmedia.ch

Publicité et impression PCL Presses Centrales SA

Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021317 51 51
Fax 021320 59 50
pcl@worldcom.ch
CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde:

Un exemplaire du Minox RIGA de 1938 en acier inox, réquisitionné par l'Office of Strategic Services (OSS) américain en 1942, Jacques Baud ©

5 EDITORIAL

Il sommeille en nous!

7 PAYS DE VAUD, VU DU CIEL

Concours devinette

9 VISITE-APÉRO

Le jeudi 12 ou le jeudi 19 septembre à 18h00 au Château de Morges, « Exposition sur les Services secrets »

10 DOSSIER SUR LES SERVICES SECRETS

Les Services secrets... de la seconde guerre mondiale à la fin de la guerre froide

14 SORTIE D'AUTOMNE DANS LE PIÉMONT

Du vendredi 27 septembre au dimanche 29 septembre 2013

16 POLITIQUE ET HISTOIRE

Un nouveau « Certificate of Advanced Studies HES-SO (CAS) »

22 A VOTRE BONNE SANTÉ!

L'insuffisance veineuse

24 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Henry Vallotton (1891-1971)

27 VUE DU CONSEIL

Création d'un Fonds d'aide aux commerçants

29 DROIT AU BUT

Une épouse retraitée peut-elle demander une pension à son conjoint en cas de divorce?

31 SECTION TIR

Résultats

32 CALENDRIER



Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin et à leurs connaissances

Vue imprenable - Parking gratuit assuré Fitness, Sauna, Hammam - Confortable, abordable Bibliothèque, Salon - Wifi gratuit - Bar-Pub

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01 www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch



Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h (ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h 30 à la fermeture Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage Salles pour banquets et séminaires de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23 E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche





es films d'espionnage, surtout lorsqu'ils → mettent en scène l'agent 007, son Aston Martin, son Walther PPK et sa panoplie de gadgets, connaissent un succès renouvelé de générations en générations. L'homme, l'acteur, change au fil des décennies, sa voiture aussi certes, mais James Bond, lui, continue de fasciner. Comme son matériel d'ailleurs. Oui n'a jamais rêvé d'une pipe-pistolet pour couper court à toute discussion sur les effets secondaires, mais odorants d'un bon tabac...? Ou n'a pas imaginé installer un siège éjectable « passager » dans sa voiture... à toutes fins utiles! Ou un lance-flamme sous le capot avant pour faciliter la fluidité du trafic... Plus sérieusement, fondée sur l'histoire des nations, c'est précisément aux vrais « outils » utilisés par les barbouzes, profitant d'une exposition temporaire et exceptionnelle au Château de Morges cette année, que le dossier de ce numéro du Bulletin est consacré. Une visite à ne pas manquer!

Parler d'agents secrets, d'espionnage, c'est évoquer la face sombre d'une société, depuis les temps les plus reculés. Taupes, agents doubles, contre-espions, diplomates sur le papier, séducteurs et séductrices ont de tous temps permis à chaque nation d'épier l'une au profit de l'autre. Que ce soit sur les plans stratégiques, militaire ou économique, les hommes et femmes du renseignement se sont distingués et continuent de le faire sans relâche au profit de la raison d'Etat, au sens large du terme. Avec son cortège de messages codés, ses « morts naturelles » commanditées par des gouvernements ou des organisations criminelles, l'espionnage se porte bien... Et de mieux en mieux entre Chinois

et Américains, Iraniens et Israéliens! Les « freelance » qui vendent des données (bancaires notamment), ou livrent au monde entier des courriels classés secret défense ne sont pas en reste non plus. Et que dire du « bien intentionné d'en face » qui, surprenant son/sa voisin/e en galante compagnie, ne se prive pas de monnaver ou colporter sa découverte... Un espion du dimanche se cache en chacun de nous... Quand il n'est pas lui-même tracé par ses cartes de crédit, ses tickets de caisse de supermarché (pour connaître ses goûts alimentaires) retrouvés dans un sac à ordures non taxé..., Par son téléphone portable aussi ou les nombreuses caméras de surveillance qu'il « croise » chaque jour! Souriez, vous êtes filmé, nous rappelle-t-on constamment. Malheur donc à celui qui sort des lignes...

Sans évoquer les secrets de fonction qui finissent par faire la une des journaux, que dire de la politique locale ? Combien de décisions confidentielles ne finissent-elles pas dans une « oreille qui traînait » ? Cela me rappelle l'anecdote d'une municipalité (c'était au siècle dernier), qui avait pour habitude de finir sa séance devant un verre au café du commerce, pour commenter les décisions prises. Et qui le lendemain matin s'étonnait de les savoir connues de toute la population ou presque... Jusqu'au jour où « l'espion » fut découvert... Un habitué de la pinte, caché par un journal qu'il tenait grand ouvert, sans tourner les pages pour éviter de se faire démasquer, se tenait chaque jour de séance dans un coin du bistrot à l'écoute des édiles... L'histoire ne dit pas ce qu'il advint de lui. Mais on pense qu'il se vit condamné à offrir une tournée... •

Chauffage - Ventilation - Climatisation



- · Chauffage mazout gaz bois
- · Installations solaires
- · Pompes à chaleur
- Télécontrôle Télésurveillance
- · Télégestion d'installations
- Service de dépannage
- · Ventilation-climatisation

Avenue d'Echallens 123 – 1004 Lausanne Tél. 021 625 74 26 – Fax 021 625 81 51

E-mail: secret@chevaley-sa.ch





Guy GAUDARD

TEL. 0217111213 FAX 0217111212 info@gaudard.ch CHAILLY 36 1012 LAUSANNE www.gaudard.ch

Pays de Vaud vu du ciel Concours devinette

DE QUELLE VILLE S'AGIT-IL?

le Comité



RÉPONSE À ENVOYER UNIQUEMENT PAR :

Courrier électronique à l'adresse message@cercle-democratique.org ou sur la page Contact du site internet www.cercle-democratique.org

La gagnante ou le gagnant sera celle ou celui qui aura fourni sa réponse dans les meilleurs délais ; si plusieurs réponses arrivent en même temps, elles seront tirées au sort. La gagnante ou le gagnant recevra une invitation au repas de l'Assemblée générale du CDL de mars 2014, ainsi que le livre de André Locher, « Le grand Lausanne vu du ciel ».

La photographie publiée dans le Bulletin 2/2013 correspondait à Rolle. Le comité adresse toutes ses félicitations à M. Christian Badan qui a trouvé la bonne réponse en premier!

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL »!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.







Installations sanitaires Service dépannage

CH – 1009 Pully tél. +41 21 728 11 83 fax. +41 21 729 42 06 www.mayorsanitaire.ch secretariat@mayorsanitaire.ch





Visite -apéro

Jeudi 12 ou 19 septembre 2013 à 18h



EXPOSITION SUR LES SERVICES SERVICES AU CHÂTEAU DE MORGES

Le Château de Morges organise une exposition exceptionnelle et unique en Europe rassemblant une collection de plus de 400 objets rares et ingénieux ayant servi aux Services secrets dans le monde de 1940 à nos jours. A voir absolument!

Un apéritif sera servi à l'issue de la visite.

Vous avez la possibilité de vous parquer sur le Parking du Château : entrée portail nord du jardin du Château.

Inscription: au plus tard le mercredi 4 septembre 2013

pour l'une ou l'autre visite du jeudi 12 ou 19 septembre 2013

- par courriel sur inscription@cercle-democratique.org
- sur la page Contact du site internet www.cercle-democratique.org
- par courrier à : Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Lors de votre inscription merci de préciser la date à laquelle vous désirez participer.



Services secrets

LES SERVICES SECRETS...

DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

Du 24 mai au 30 novembre, se déroule au Château de Morges une exposition consacrée aux services secrets, qui couvre la période allant de la seconde guerre mondiale à la fin de la guerre froide. Nous avons rencontré le Commissaire de l'exposition, M. Jacques Baud, connu pour ses ouvrages sur le renseignement et le terrorisme.

CDL: M. Baud, bonjour! Cette exposition est inédite. Pourquoi une telle exposition?

Inédite en effet, car une telle exposition n'a encore jamais été organisée en Europe. On trouve dans des musées militaires certains objets liés à la guerre clandestine, et certains « services » ont leur propre musée – comme celui du KGB qui littéralement est très confidentiel, mais que j'ai eu l'occasion de visiter, il y a également un musée du renseignement à Washington DC – mais une exposition explicitement dédiée aux activités clandestines de l'Est et de l'Ouest est unique.

Il s'agissait, soixante ans après l'apparition de James Bond de démystifier les Services





L'appareil de photo Tessina de fabrication suisse, silencieux et offrant une qualité d'image exceptionnelle, a équipé pratiquement tous les services secrets de l'est et de l'ouest durant la guerre froide. Un exemplaire comme celui-ci a été utilisé aux Etats-Unis au début des années 70, par les espions de l'affaire du Watergate, Jacques Baud ©

secrets. Par ailleurs, il me tenait à cœur de mettre en lumière l'activité que nos services ont mené contre l'Allemagne nazie durant la seconde guerre mondiale. La Suisse est sortie de l'affaire des fonds juifs en déshérence avec l'image d'un pays qui avait vendu son âme au nazisme, alors que la réalité était bien différente. Il a clairement manqué alors une communication sur le rôle positif que la Suisse avait joué tout au long de la guerre au niveau du renseignement et nos organes de renseignements d'alors n'étaient pas prêts à offrir une vision moins partisane de la réalité!

C'est donc à la fois une certaine revanche contre tous ceux qui ont laissé calomnier notre pays – entre autres dans le Rapport Bergier – et le besoin de réhabiliter la mémoire de tous ceux qui en Suisse et ailleurs se sont battus dans l'ombre contre la tyrannie qui est à l'origine de cette exposition.

CDL: Les secrets ne sont donc plus secrets? Les Services secrets doivent-ils donc être transparents?

J'ai toujours pensé que pour être soutenues du public les activités des services de renseignements doivent avant tout être comprises. Il est dans la nature des services de renseignements et ces Services secrets - qui sont des choses différentes - d'être empreints d'une certaine confidentialité et cela tout le monde le comprend, mais il est également important que les citoyens - le Souverain, rappelons-le! - sachent quels sont le cadre et les limites dans lesquelles fonctionne un service de renseignements, ses contraintes et ses mécanismes de gouvernance. Une sorte de « transparence raisonnable ». En fait, depuis une vingtaine d'années, en voulant le protéger, on a plutôt affaibli notre renseignement.



Table de chiffrage dite « Table de Vigenère » utilisée par les agents du Special Operations Executive (SOE) britannique durant la 2º guerre mondiale. Ces tables, imprimées sur soie, pouvaient facilement être cachées dans la doublure d'un vêtement. Associées avec un système de chiffrage dit « à masque jetable », ces tables permettaient de réaliser des messages encore plus sûrs que les méthodes de chiffrage modernes à clé publique, couramment utilisés sur internet, Jacques Baud ©



CDL: **Que peut-on voir dans cette exposition**?

On y trouve tout l'arsenal des agents clandestins de la seconde guerre mondiale à la fin de la guerre froide : espions, tueurs, agents de subversion ou de résistance; de l'appareil de photo miniature au pistolet silencieux en passant par les appareils de transmissions, toute la panoplie est présentée.

CDL : Par exemple ?

Chaque objet est le reflet d'une phase oubliée ou méconnue de l'histoire, comme les balises utilisées par les agents de la CIA qui appuyaient le Dalaï Lama au Tibet dans les années 50, les kits incendiaires fournis par la CIA à des agents cubains afin de déstabiliser Cuba dans les années 60, l'insigne de la 2º division d'infanterie polonaise que le Général Guisan avait autorisé à s'entraîner en vue de se battre aux côtés de la Suisse en cas d'invasion et qui finalement a contribué à renforcer la Résistance française en Savoie, et les faux timbres allemands à l'effigie du Führer imprimés en Suisse pour l'OSS destiné à l'expédition de matériel de propagande aux réseaux clandestins en Allemagne entre 1942 et 1945. •

Sortie d'automne

Du vendredi 27 septembre au dimanche 29 septembre 2013

LE PIÉMONT

Programme

Voyage en car Rémy, organisation D Couvertes

Tout compris : le car, les restaurants, l'hôtel, les boissons, les dégustations, etc. Seuls les extras personnels et achats divers sont à votre charge.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

06:45		Rendez-vous au parking du Vélodrome (CHF 6 pour le vendredi, à
		mettre en une seule fois, libre samedi et dimanche)
07:00		Départ par l'autoroute via Martigny
08:30	env.	Café-croissant à Bourg-St-Pierre
09:00		Départ pour Desana, Province de Vercelli
11:30		Visite guidée d'une manufacture de riz de la région
12.30	env.	Repas dans un restaurant pour déguster un vrai risotto et autres
		spécialités régionales
14:15	env.	Départ pour les collines de Monferrato jusqu'à Govone
16:00	env.	Rendez-vous chez Maurizio, vigneron passionné, pour la visite à pied de
		son domaine, suivie d'une dégustation des vins du Roero
18:00	env.	Départ en direction d'Asti pour rejoindre l'Hôtel Aleramo, dans le
		centre-ville. Apéritif de bienvenue et installation dans les chambres
20:00		Repas dans un restaurant caractéristique à 5 minutes à pied de l'hôtel,
		puis soirée libre
		•

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

08:30		Petit-déjeuner buffet
09:30	env.	Visite libre du centre d'Asti: son marché artisanal, ses boutiques, ses
		terrasses
10:45		Départ d'Asti pour Mango
11:30	env.	Visite d'un domaine viticole de la Langa, puis dégustation accompagnée
		d'un buffet campagnard en compagnie des propriétaires
15:30	env.	Retour à Asti à l'hôtel. Temps libre. La plupart des magasins sont ouverts
		jusqu'à 19h
19:15		Départ en car pour aller déguster un repas dans une ancienne auberge de
		campagne à 12 km d'Asti. Cuisine piémontaise et bonne humeur garantie
23:00	env.	Retour à l'hôtel



DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Petit-déjeuner puis libération des chambres 08:30 09:30 Départ de l'hôtel pour se rendre, dans les environs de Costigliole, à une démonstration de recherche de la truffe par des chiens truffiers et leurs propriétaires. 12:30 env. A la fin de la démonstration, apéritif, dégustation de la truffe suivie d'un plat d'agnolotti dans un restaurant tout proche (baskets et tenue sportive conseillées. Pour les personnes qui ne désirent pas participer à cette activité, possibilité de rester à Asti et de se rendre sur place à 12 h pour l'apéritif) 14:30 env. Départ pour le retour en Suisse

Arrivée à Lausanne

INSCRIPTIONS SERONT
PRISES EN COMPTE.

NE PAS OUBLIER SA PIÈCE D'IDENTITÉ !

UN BULLETIN DE

VERSEMENT VOUS SERA

VOTRE INSCRIPTION.

LE MONTANT DEVRA

ÊTRE VERSÉ D'ICI AU

20 SEPTEMBRE 2013.

LES 40 PREMIÈRES

ENVOYÉ À RÉCEPTION DE



Je participerai à la sortie dans le Piémont

Nom	Prénom	
Adresse		
Nombre de personne(s)	Tél.	
Date	Signature	

Par courriel:

20:00 env.

cat.clerc@bluewin.ch

Par la poste :

Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

ATTENTION!

Délai d'inscription fixé au vendredi 6 septembre 2013 au plus tard!





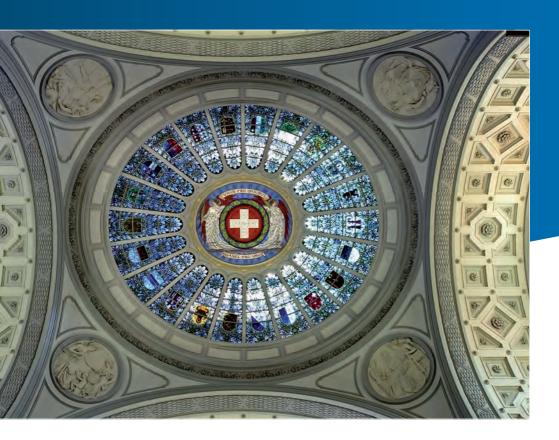
JURISTE, HISTORIEN ET FABIEN LOI ZEDDA, PROFESSEUR HEIG-VD

Chaque jour amène son lot d'informations et lire l'actualité suisse s'avère parfois complexe. Fondée sur le fédéralisme et la démocratie directe, la politique suisse est foisonnante. Mais quels en sont les fondements intellectuels et institutionnels ? Une occasion de mieux connaître les « ressorts » de la Suisse moderne.

Objectifs de la formation

Le cours est conçu comme une vaste introduction à la compréhension des grands phénomènes historiques, politiques et économiques à l'œuvre aujourd'hui. L'étudiant recevra les instruments lui permettant de saisir ces phénomènes dans leur contextualisation et leur profondeur historique et pourra mieux comprendre la situation actuelle de la Suisse dans son développement diachronique, mais aussi dans un monde en mutation et pas toujours bien connu.

Le postgraduant, après avoir reçu un éclairage historique sur les grands mouvements politiques, économiques, intellectuels et stratégiques qui ont façonné le monde moderne, sera ainsi à même de mieux appréhender leur évolution future et leurs conséquences sur les systèmes politiques contemporains. Il pourra ainsi répondre à la question : comment l'his-



toire permet-elle d'expliquer, sans tomber dans quelque déterminisme que ce soit, la réalité d'aujourd'hui?

Mais l'histoire n'est que l'un des facteurs susceptibles d'expliquer la réalité de la Suisse d'aujourd'hui. Le cours s'intéressera aussi au fonctionnement du « système » helvétique, saisi dans sa réalité institutionnelle et économique, mais aussi en lien avec l'étranger. La Suisse n'est pas une île et son évolution politique ne peut s'abstraire de phénomènes à l'oeuvre à l'étranger et que nous avons tendance à occulter.

Public concerné

Des professionnels de branches techniques, de l'ingénierie, de l'économie, des services ou de sciences humaines désireux de parfaire leurs connaissances du monde politique et de l'histoire; des personnes en activité mais attachées à perfectionner leur maîtrise de l'espace politique; les naturalisés et les étrangers souhaitant mieux situer le passé et le présent de la Suisse dans un cadre global; le grand public soucieux de creuser des sujets qui alimentent au quotidien les médias mais qui ne sont pas toujours, faute de temps, placés dans leurs contextes respectifs.

Enseignement

Le cours est construit autour d'une charpente de 6 modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité (CAS) ou séparément (attestation). Les contenus seront basés dans la mesure du possible sur des cas concrets et positionnés aussi face aux enjeux présents; ils laisseront une large place à la discussion. Les intervenants sont tous des spécialistes de la matière abordée. La liste complète figure sur le site dédié à la formation www. cas-polit.ch



diémand sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE +41 21 620 01 00 lausanne@diemand.ch VEVEY +41 21 921 21 73 vevey@diemand.ch

www.brauchli-sa.ch



BRAUCHLI SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE +41 21 623 69 90 info@brauchli-sa.ch VEVEY +41 21 923 51 51 vevey@brauchli-sa.ch

DESCRIPTIF DES THÈMES ABORDÉS

Module I – 6 jours : histoire, relations internationales, questions stratégiques et religieuses

Histoire générale et suisse XVII° – XX° siècle Ce module portera sur l'histoire suisse située dans son contexte européen, depuis le traité de Westphalie, signé en 1648, à aujourd'hui. Il s'agira d'un cadre général, permettant de replacer les grandes étapes de l'histoire suisse par rapport aux grandes césures de l'histoire générale. Essentiellement axée sur le politique, cette grande fresque historique ne délaissera pas les dimensions sociales, militaires, religieuses et culturelles de notre passé.

Module II - 7 jours : vie politique

La vie politique remplit une large part des colonnes de journaux. Mais son fonctionnement se limite-t-il aux comptes rendus que lui consacrent les médias? Une introduction à la sociologie politique des organisations politiques et des institutions permettra d'éclairer les fondements de la vie citoyenne d'aujourd'hui, alors qu'une approche historique des partis mais aussi des théories politiques actuelles expliquera le contexte intellectuel dans lequel germent les concepts qui conditionnent la politique aujourd'hui. Une journée sera consacrée aux médias, à la fois commentateurs et acteurs de la vie politique.

Module III - 6 jours : économie

Certains prétendent que le politique a désormais pleinement abdiqué devant l'omnipotence de l'économie. Ce n'est pas l'a priori sur lequel repose le cours. Mais comment saisir l'évolution des phénomènes politiques en les déconnectant de leur arrière-fond économique ? Un regard rétrospectif sur les

théories économiques qui ont façonné notre perception de la réalité économique et financière qui est la nôtre et des doctrines économiques constituera la première étape. Elle permettra une meilleure compréhension des phénomènes économiques qui font l'actualité, entre crises, finances publiques, évolution démographique et réformes de l'Etat providence.

Module IV - 4 jours : institutions et fonctionnement de l'Etat

Tous les phénomènes politiques et économiques se condensent dans l'acte juridique. Le droit est omniprésent au point de soumettre parfois la vie quotidienne à ses principes. L'Etat de droit est certes l'une des grandes conquêtes de ces deux derniers siècles, que les pires totalitarismes n'ont pu détruire. Mais comment s'est-il construit? Et comment fonctionne-t-il? Le droit évolue, quitte de plus en plus les procédures législatives traditionnelles, emprunte d'autres chemins: c'est ce qu'expliquera le cours sur ce qu'on appelle le « soft power », un droit aux pouvoirs grandissants issu des chantiers normatifs, réglés par des organisations internationales, par exemple par-delà les frontières étatiques.

Module V - 10 jours : systèmes institutionnels et politiques étrangers

Une tendance naturelle impose trop souvent à chaque pays d'observer le monde à partir de son propre point de vue. Or la Suisse, historiquement, a toujours vécu en étroite symbiose avec son environnement immédiat. Sur le plan politique, la Suisse a ainsi construit un modèle démocratique original en s'inspirant



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 — 1306 Daillens Tél. 021 703 25 00 — Fax 021 703 25 01

URGENCESNatel 079 621 15 37 Bip 021 805 24 94

Atelier: Route de Genève 19 1004 Lausanne







Formation

aussi de théories conçues principalement en Allemagne et en France. De plus, la Suisse ne peut vivre qu'en collaborant au quotidien avec l'étranger sur le plan économique. Les entrepreneurs suisses l'ont toujours compris, montrant un dynamisme remarquable dans la conquête des marchés étrangers; d'où la prospérité que peut afficher notre pays. Il est dès lors nécessaire de n'envisager l'évolution récente et actuelle de la Suisse qu'en gardant à l'esprit les mutations en cours chez nos principaux partenaires.

Module VI - 3 jours : prospective

Etudier le passé, en analyser les prolongements et les effets dans le temps présent est essentiel. Mais qu'en tirer pour tenter de saisir le futur, et sans tomber dans la divination? Des techniques existent aujourd'hui, dites «prospectives»: ce module invite à une introduction générale sur cette approche du futur. Ce sera aussi l'occasion d'aborder certains des grands débats, politiques, philosophiques, économiques ou sociétaux, qui marqueront ces prochaines années ou décennies. Un cours portera sur ce que représente la méthode prospective, comprise également comme instrument de veille stratégique. Les grands sujets philosophiques de demain (transparence, sécurité, société digitalisée, démocratie, etc.) seront traités sous forme de discussion avec des experts reconnus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Reconnaissance et titre délivré

La réussite des examens du CAS en Politique et Histoire donne droit à 12 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) et au Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO délivré par la HEIG-VD d'Yverdonles-Bains.

Durée et coûts de la formation

Le programme comprend 252 heures de cours sur 36 jours d'enseignement répartis sur 7 mois, les vendre-dis et samedis. Date de démarrage de la 1re session : novembre, jusqu'à la défense du Travail personnel en octobre de l'année suivante. Les frais de cours s'élèvent à CHF 5800.—. Cet écolage inclut les frais d'examen ainsi que l'accompagnement du travail de fin de certificat.

Lieu et ouverture

La formation a lieu dans les locaux de la HEIG-VD, à Yverdon-les-Bains.

Conditions d'admission

La formation est ouverte à toute personne au bénéfice d'un Bachelor/Master d'une Haute école ou d'une expérience professionnelle jugée équivalente.

Travail de certificat

Chaque participant aura la possibilité de réaliser un travail individuel de transfert de connaissance sur un thème de son choix. Ce travail personnel représente au minimum 108 heures en plus des cours.

Renseignements, inscriptions

HEIG-VD Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud Département Formation Continue

Centre St-Roch, Avenue des Sports 20, Case postale 521, 1401 Yverdon-les-Bains Tél.: +41 (0)24 557 76 11, e-mail: formationcontinue@heig-vd.ch www.cas-polit.ch

A votre bonne santé

L'INSUFFISANCE VEINEUSE

Cette affection rassemble toutes les pathologies secondaires à une stagnation (stase) du sang dans les veines.



NORDINE BOUCHELARM

Elle va de la fréquente sensation de lourdeur des jambes, jusqu'aux complications cutanées et aux phlébites en passant par l'œdème, les crampes nocturnes, les ecchymoses (bleus) spontanées, le syndrome d'impatience des membres inférieurs et les varices. C'est une pathologie de plus en plus fréquente. Plus de la moitié de la population féminine s'en plaint (contre seulement 1/4 des hommes).

Elle est plus fréquente en zone urbaine et dans les pays occidentaux.

Causes

Dans les veines des membres inférieurs, le sang circule en direction du bas (les pieds) vers le haut (les cuisses). L'action mécanique des muscles des jambes aide le sang à remonter et des petites valves situées dans les veines l'empêchent de redescendre.

Le système veineux des membres inférieurs est composé de deux entités très largement interconnectées : le système veineux profond, situé pour l'essentiel à l'intérieur des muscles, qui assure 90 % du drainage et dans lequel se jette via des veines dites perforantes, et le système veineux superficiel, situé sous la peau. Cette remontée du sang contre les lois de l'apesanteur repose sur un équilibre précaire.

On parle d'insuffisance veineuse lorsque cette remontée ne se fait pas correctement. Même si les mécanismes sont encore mal connus, il semble qu'un dysfonctionnement des valvules soit au premier plan. Mais celui-ci est aggravé le plus souvent par des facteurs extérieurs comme le surpoids ou le manque d'activité physique. D'autres facteurs comme l'hérédité, les grossesses et le vieillissement interviennent aussi.

Symptômes

L'insuffisance veineuse peut se manifester par :

- des douleurs, des fourmillements ou des picotements au niveau des membres inférieurs;
- des démangeaisons;
- des varices (veines gonflées et tortueuses) ou des varicosités (petites varices);
- un gonflement des jambes (œdème);
- · une lourdeur des jambes.
- Les symptômes peuvent être exacerbés par la chaleur, l'immobilité, et sont plus intenses en fin de la journée. Des ulcères et des hémorragies extériorisés ou non peuvent se présenter.
- · Un avis médical est nécessaire.



 éviter de rester debout trop souvent et trop longtemps, surtout dans les endroits chauds;

- préférer les escaliers à l'ascenseur, la marche à la voiture...;
- pratiquer une activité physique régulière;
- porter des chaussettes, collants ou bandes de contention lors de certaines circonstances;
- surélever les jambes lors de la position assise;
- éviter de porter des vêtements trop serrés (chaussettes, pantalons...);
- éviter les bains chauds, les saunas, les hammams...

Analyses - Examens

Afin de diagnostiquer une insuffisance veineuse, un examen médical est nécessaire. Pour confirmer l'insuffisance veineuse et évaluer l'étendue des lésions, un échodoppler veineux des membres inférieurs est réalisé.

Traitements

Le traitement repose sur :

 le respect des mesures de prévention;

 le port de chaussettes, bas, collants ou bandes de contention pour éviter les phlébites;

 l'administration de veinotoniques en comprimés, gélules ou poudre;

- l'application de crèmes pour soulager les symptômes;
- · les cures thermales et la balnéothérapie;
- la pratique de la sclérothérapie (un produit est injecté dans les veines superficielles et les durcit);
- l'utilisation du laser, de la phlébectomie (la veine atteinte est ôtée chirurgicalement), du stripping (le réseau veineux atteint est retiré).

En phytothérapie, certaines plantes (vigne rouge, marron d'Inde, hamamélis) sont reconnues pour agir sur les vaisseaux sanguins. •

Les grandes figures du radicalisme vaudois

HENRY VALLOTTON (1891-1971)



▼ é en 1891 à Morges, Henry Vallotton ne revêt pas le profil type du radical de son époque. Issu d'une famille urbaine aisée, il ne complète pas son parcours académique, qui le conduira à un doctorat en droit, par un passage par Helvétia. C'est à Zofingue que cet amateur de sport préfère promener ses allures de dandy. Il se passionne particulièrement pour le sport automobile et participe à deux rallyes, la Transafricaine et le Paris-Le Caire, dont il décrit les péripéties dans la presse vaudoise. Il fondera d'ailleurs plus tard l'Association vaudoise des conducteurs et des cyclistes, avant de siéger à la vice-présidence du Club alpin suisse et de présider la section vaudoise du Touring Club Suisse.

Installé comme avocat, élu conseiller communal dans sa ville natale en 1917, puis au Grand Conseil en 1921 (où il siège jusqu'en 1933) et enfin au Conseil national en 1925, Vallotton apparaît rapidement comme un partisan résolu du virage à droite que le parti a amorcé juste après la guerre. Il participe activement aux luttes d'influence qui polluent la vie du parti radical au cours des

années 20. Au sein du comité, il ne ménage pas le vieux rédacteur de La Revue, menace de démissionner si un supplément sport n'est pas adjoint au journal. Il surgit comme l'une des figures de proue de la jeune garde, plus à droite que sa devancière, et adhère au corporatisme, que théorise au même moment Pierre Rochat. Il réussit même à imposer Marcel Pilet-Golaz comme secrétaire général du parti, contre Gustave Chaudet. En définitive, les deux hommes devront partager le poste, avant que le second nommé ne fasse sécession. Vallotton ne manifeste pas son penchant « droitier » seulement dans le cercle étroit du parti. Il fonde en 1932 une Association patriotique vaudoise, censée soutenir les efforts du Conseil d'Etat dans le maintien de l'ordre, en cas de besoin. Rejoint par des libéraux et le Club alpin, il peut s'appuyer dans son travail sur Pierre Rochat, en provenance de diverses ligues patriotiques.

Corporatiste, Vallotton, comme nombre de conservateurs à cette époque, escompte maintenant une réforme complète des institutions suisses, même si, durant la guerre, il plaidera pour une politique d'accueil plus ouverte de la part des autorités fédérales. Pour lui, le système gouvernemental hérité de 1848 a vécu et doit être remodelé. Sans réclamer une dictature, il exige, dans une



brochure intitulée La Suisse de demain et publiée en 1940, un renforcement de l'autorité, par la création d'un landamann élu pour trois ou quatre ans, et le remplacement des Chambres fédérales par un Parlement de type corporatiste. La Ligue vaudoise ne demande en fait pas autre chose. Des relations peu amènes uniront toutefois celui qui est devenu président du parti radical vaudois et le groupe de Marcel Regamey.

Vallotton s'attache à éviter toute confusion entre les idéaux radicaux et ceux d'Ordre et Tradition et s'oppose de toutes ses forces à ce que des collaborations, par exemple au sein d'un Comité d'action fédéraliste comme le suggérait Rochat, soient tolérées entre le parti et la Ligue. Pourtant, les partis radical et libéral vaudois avaient souvent travaillé main dans la main avec la Ligue : contre le Code pénal suisse en 1937, pour une révision de la Constitution fédérale dans un sens corporatiste en 1935. Ces batailles furent perdues, mais des liens avaient été noués. Mais la lutte âpre menée par la Ligue contre un projet de révision de la loi sociale vaudoise, conduite par Bosset, rompt tout espoir de coopération avec les amis de Regamey. Soutenu par Rubattel et Hirzel, Vallotton parvient à rendre incompatible un poste de dirigeant au sein du parti et une appartenance à la Ligue. Il essaiera même de faire exclure des radicaux connus pour être proches de celle-ci, comme le futur conseiller fédéral Paul Chaudet, mais sans succès.

Vallotton abandonne ses fonctions politiques en 1943 lorsqu'il est nommé par son ami Pilet-Golaz, alors chef du Département politique, ministre plénipotentiaire de la Suisse au Brésil. Il poursuivra sa carrière diplomatique en Suède, de 1946 à 1951, et en Belgique et au Luxembourg, de 1951 à 1956. Il sera ensuite désigné pour diverses missions par le Conseil fédéral, comme au Congo en 1959. Il rédige également plusieurs ouvrages historiques, dont deux seront récompensés par l'Académie française.

Dans son livre très fouillé Bismarck et Hitler, paru en 1954, il tente de faire le départ entre l'autoritarisme constructif du Chancelier de fer et le despotisme barbare de l'ancien artiste-peintre autrichien. Sans doute une manière pour lui, sinon de se dédouaner, du moins de s'expliquer, avec le recul du temps et l'ouverture progressive des archives, sur sa vision du monde exhibée avant-guerre, sur sa façon, minoritaire parmi les radicaux vaudois, de distinguer autorité et dictature.

Il décède en 1971.







11, rue Neuve Tél. 021 312 24 42 1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY

Maîtrise fédérale

Thermomètres

Lentilles de contact Grand choix de montures Loupes Jumelles Microscopes Baromètres





Jean-Jacques Pahud SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46 Case postale 7169 1002 Lausanne info@jjp.ch Tél. 021 625 66 11 Fax 021 624 47 36



L ausanne, Capitale Olympique, entame une mutation urbanistique d'une rare ambition. S'il est important de souligner cette volonté et de l'appuyer, il est indispensable de se rappeler que les nombreux projets en cours et à venir nécessitent des emprunts conséquents et qu'ils sont souvent réalisés dans l'urgence, en parant au plus pressé.

Peu de rues sont préservées. Le gymkhana motorisé pour se rendre d'un point à un autre de la ville est une discipline que chaque Lausannois connaît et expérimente, en transport public ou privé, au gré de l'ouverture de nouveaux chantiers. L'intrusion dans les quartiers des pelles mécaniques, accompagnées de leurs bennes, étais et matériel en tout genre, dépossède les habitants de leurs repères et engendre un changement de leurs habitudes commerciales. La clientèle délaisse petit à petit les commerces locaux où elle avait pourtant plaisir à faire ses achats. Il en résulte un gros impact négatif sur la marche des affaires des petites et grandes surfaces et leurs employés font malheureusement les frais de cette situation. En effet, les commercants, dont le volume d'achats s'est péjoré suite à une période de travaux publics dans leur secteur, n'ont souvent d'autre issue que de se séparer d'une partie de leur personnel, à défaut de voir définitivement disparaître le fruit de leur labeur.

Ceci est inadmissible. Il est indispensable qu'un fonds d'aide aux commerces soit créé et utilisé pour les cas précités, car l'emploi commercial doit être une priorité et sa sauvegarde un devoir. Le financement de ce fonds pourrait être envisagé de diverses manières, notamment en utilisant une partie des montants prélevés par les multiples taxes dont les commerçants doivent s'acquitter pour leurs enseignes, terrasses, affiches et autres. Grâce à ces montants perçus, une prise en charge partielle par la Ville du paiement des charges sociales des employés serait envisageable lors de travaux. D'autre part, comme mesure d'accompagnement supplémentaire, une défiscalisation des commerces pourrait être appliquée. Bien entendu, nous attendons de la Ville qu'elle propose également d'autres mécanismes d'aide aux commerces.

Il est grand temps que notre Municipalité cesse de se voiler la face et nie systématiquement les problèmes rencontrés par les commerçants lors de travaux. C'est un fait avéré que de multiples réaménagements participent à la dégradation du tissu commercial.

Le quartier de Chailly subit actuellement de plein fouet les conséquences de travaux de longue durée. Ne perdons pas de vue que les réaménagements ont pour but d'améliorer la qualité de la vie sociale d'un quartier et non de plonger une partie de ses employés dans le désarroi et la recherche d'emploi. •



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE INST. SANITAIRES SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour Construire – Rénover – Entretenir votre immeuble

 Tél.
 021 624 67 23
 Internet : www.grempersa.ch
 AV. D'ECHALLENS 38

 Fax :
 021 624 69 42
 E-Mail : info@grempersa.ch
 1004 LAUSANNE





1955 2005

Nous sommes depuis 1955 dans l'immobilier PROMOTION IMMOBILIÈRE ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE Confiez l'administration de votre PPE, villa, immeuble à des professionnels



VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

« Cercle Démocratique Lausanne »



REGIPUB SA

Case postale 137 – 1020 Renens 1 Tél 021 317 51 92 – contact@regipubsa.ch



UNE ÉPOUSE RETRAITÉE PEUT-ELLE DEMANDER UNE PENSION À SON CONJOINT EN CAS DE DIVORCE?

U ne fois le divorce prononcé, il peut ne rester à l'épouse qu'une petite retraite pour seule ressource, alors que les époux vivaient très bien jusqu'ici. Peut-elle demander une pension à son conjoint pour compléter sa retraite ?

A la retraite, la question de la pension pour les enfants ne se pose en principe pas ; seule reste en lice la contribution d'entretien de l'épouse divorcée. Tout époux qui divorce a droit de la part de son ex-conjoint à une contribution équitable si l'on ne peut attendre de lui qu'il pourvoie lui-même à son entretien, y compris à la constitution d'une prévoyance vieillesse appropriée. La fixation du montant de la rente et sa durée dépendent de plusieurs facteurs tels la répartition des rôles pendant le mariage, sa durée, le niveau de vie des époux, leur âge et leur état de santé, leurs revenu et fortune, leurs perspectives de formation professionnelle et expectatives de prévoyance.

Avant la retraite, le droit civil prévoit que l'avoir de prévoyance professionnelle (LPP) que les époux ont acquis pendant le mariage soit égalisé. Par exemple si l'épouse n'a pas eu de revenu durant le mariage alors que l'époux travaillait et cotisait pour sa retraite, elle a droit à la moitié de l'avoir LPP de son ex-mari. Ce partage du 2ème pilier cesse en revanche dès l'avènement d'un "cas de prévoyance", soit dès que l'un des époux arrive à la retraite ou reçoit une rente d'invalidité.

L'épouse retraitée se situe donc dans ce cas de figure. Mais elle n'est cependant pas démunie. Elle a droit à une "indemnité équitable" censée compenser le manque de prévoyance. Cette indemnité sera fixée en fonction de la situation économique des époux et pourra être prélevée sur la liquidation du régime matrimonial. Ou alors, elle peut avoir droit, en plus de sa retraite, à une pension de la part de son ex-mari, qui sera versée mensuellement, lui permettant ainsi de conserver son niveau de vie, dans la mesure où les ressources le permettent. •

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment - Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82 **1009 Pully-Lausanne** Tél. 021 728 19 21

Fax 021 728 82 44

Dépôt au Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a Tél. 021 653 91 41



Sanitaire-chauffage bureau technique

ÉTUDES RÉALISATIONS ENTRETIEN

♣ maîtrise fédérale chemin du Martinet 10 1007 Lausanne tél. 021 625 04 88 fax 021 625 38 86 www.ricksan.ch









www.hess-martin.ch

R.MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55 Morges | 021 803 52 86

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

« Cercle Démocratique Lausanne »



Case postale 137 1020 Renens 1 Tél. 021 317 51 92 contact@regipubsa.ch

Service de Voirie SA



Transports SA

Ch. de la Colline 12 www.tinguely.net

1007 Lausanne info@tinguely.net

TIR TRADITIONNEL À 300 M.

DE POLIEZ-PITTET - JEUDI 27 JUIN 2013

1 ^{er}	Bernard Jaccaud	91 pts
2^{e}	Georges Schenk	89 pts
3^{e}	Michel Delamadeleine	86 pts
4 ^e	Paul Mettraux	82 pts
5 ^e	René Altenbach	77 pts
6e	Claude Pascal Hurni	72 pts
7 ^e	Pascal Alunni	70 pts

A toutes et tous, le Comité du Cercle démocratique adresse ses sincères félicitations!

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres ! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !





Calendrier 2013

7.9.2013 Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne

12/19.9.2013 Visite apéro « Exposition sur les Services secrets » au Château de Morges

27-29.9.2013 Sortie d'automne dans le Piémont



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17 santesocial@cercle-democratique.org



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne,

le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre. PRIX: FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél 021 921 96 19

